

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MRC DES CHENAUX  
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-ANNE-DE-LA-PÉRADE**

**535<sup>e</sup> séance**

**SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINTE-ANNE-DE-LA-PÉRADE**, tenue le 5 septembre 2017, à 19 h 30, au Centre communautaire, situé au 100, rue de la Fabrique, conformément aux dispositions du code municipal de la province de Québec à laquelle session

Sont présents : Mme Diane Aubut, mairesse  
M. Steve Massicotte, conseiller  
M. Francis Perron, conseiller  
Mme Germaine Leboeuf, conseillère  
M. Adam Perreault, conseiller  
Mme Nancy Benoît, conseillère  
M. Jacques Taillefer, directeur général et secrétaire-trésorier agit comme secrétaire de la séance

Est absent : M. Richard Cossette, conseiller

Les membres présents forment le quorum sous la présidence de madame la mairesse.

**OUVERTURE DE LA SÉANCE**

**MOMENT DE RÉFLEXION**

2017.09.238

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Considérant la mention à l'ordre du jour des sujets suivants :

**A. Ouverture de la séance (ordre du jour, procès-verbal, suivi)**

1. Moment de réflexion
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 7 août 2017
4. Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 8 août 2017
5. Affaires découlant du procès-verbal de la séance ordinaire du 7 août 2017
6. Affaires découlant du procès-verbal de la séance extraordinaire du 8 août 2017

**B. Gestion financière (rapport budgétaire, virements de crédits, paiement de comptes)**

1. Liste des comptes à payer
2. Encaissements pour le mois d'août 2017
3. Approbation des écritures de journal général

**Période de questions (15 minutes)**

## **C. Administration générale**

1. Dépôts de documents
  - 1.1. Consommation électrique
  - 1.2. Consommation d'eau
  - 1.3. Rapport d'ouverture des soumissions – Reconstruction du ponceau du Rapide Sud
  - 1.4. Rapport annuel sur la gestion de l'eau potable
  - 1.5. Rapport d'ouverture des soumissions – Asphaltage
  - 1.6. Évaluation et rapports – SAE et piscines
2. Correspondance
  - 2.1. Société d'histoire régionale – Achat de calendriers historiques
  - 2.2. CAPSA – Renouvellement du partenariat
  - 2.3. Bulletin des Chenaux – Demande de commandite
  - 2.4. Association des personnes malentendantes de la Mauricie – Tournée
  - 2.5. Train à grande fréquence – Demande d'appui
3. Corporation du Parc de la rivière Batiscan – Protocole d'entente de partenariat
4. Personnel aréna – Embauche
5. Calendrier des séances du conseil 2017 – Modification de la résolution 2016.12.237
6. Fondation Charles-Henri-Lapointe – Tournoi de golf – Participation

## **D. Contrat et appels d'offres**

1. Reconstruction du ponceau du Rapide Sud – Rejet des soumissions et retour en appel d'offres
2. Asphaltage et pièces d'asphalte – Octroi du contrat
3. Atelier du patrimoine – Coupole de ventilation pour le toit de l'hôtel de ville – Acceptation de la soumission
4. Tuile de l'entrée de l'aréna – Acceptation de la soumission

## **E. Avis de motion**

1. Règlement abrogeant le règlement numéro 2005-239 fixant la rémunération du personnel électoral lors d'élection municipale

## **F. Adoption de règlement**

## **G. Sécurité publique**

## **H. Travaux publics**

## **I. Hygiène du milieu**

## **J. Urbanisme, développement économique et mise en valeur du territoire**

## **K. Loisir et culture (bibliothèque, centre communautaire, aréna, parc et loisirs)**

1. Programmation des loisirs d'automne – Cours d'espagnol – Demande de tarif réduit
2. Fête d'Halloween – Autorisation de la dépense
3. Soirée reconnaissance des bénévoles – Autorisation de la dépense
4. Formation d'assistante sauveteuse d'Emmy Goyette – Autorisation du remboursement

5. Projet d'animation à la bibliothèque Armand-Goulet – Autorisation de la dépense

**L. Divers**

**Période de questions (15 minutes)**

**M. Rapport des comités**

**N. Levée ou ajournement de la séance**

Il est proposé par Nancy Benoît et résolu d'adopter l'ordre du jour présenté.

Adoptée.

2017.09.239

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 7 AOÛT 2017**

Chacun des membres du conseil ayant reçu copie du procès-verbal de l'assemblée mentionnée en titre, le secrétaire d'assemblée est dispensé d'en faire la lecture;

Il est proposé par Adam Perreault et résolu à l'unanimité que le procès-verbal de la séance du 7 août 2017 soit adopté tel que rédigé.

Adoptée.

2017.09.240

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 8 AOÛT 2017**

Chacun des membres du conseil ayant reçu copie du procès-verbal de la séance mentionnée en titre, le secrétaire d'assemblée est dispensé d'en faire la lecture;

Il est proposé par Nancy Benoît et résolu à l'unanimité que le procès-verbal de la séance du 8 août 2017 soit adopté tel que rédigé.

Adoptée.

**AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 7 AOÛT 2017**

Aucune affaire.

**AFFAIRES DÉCOULANT DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 8 AOÛT 2017**

Aucune affaire.

**GESTION FINANCIÈRE (RAPPORT BUDGÉTAIRE, VIREMENTS DE CRÉDITS, PAIEMENT DE COMPTES)**

2017.09.241

**LISTE DES COMPTES À PAYER**

Il est proposé par Adam Perreault et résolu à l'unanimité d'approuver les comptes payés, à payer d'une somme de 650 942,48 \$.

Liste des comptes payés	181 889,12 \$;
Liste des comptes à payer	396 183,09 \$;
Liste des salaires	72 870,27 \$.

Les listes sont conservées dans les archives de la municipalité.

Adoptée.

## **ENCAISSEMENTS DU MOIS D'AOÛT 2017**

Les encaissements du mois d'août sont de 141 276,45 \$.

2017.09.242

## **APPROBATION DES ÉCRITURES DE JOURNAL GÉNÉRAL**

Il est proposé par Adam Perreault et résolu à l'unanimité des conseillers d'approuver les écritures de journal général du mois d'août 2017.

Adoptée.

## **PÉRIODE DE QUESTIONS SUR LES SUJETS À L'ORDRE DU JOUR (15 minutes)**

- Virée de l'Île-du-Large;
- Asphaltage pour cette saison;
- Limite de vitesse dans les chemins des îles.

## **ADMINISTRATION GÉNÉRALE**

### **DÉPÔTS DE DOCUMENTS**

### **CONSOMMATION ÉLECTRIQUE**

Les membres du conseil municipal ont pris connaissance des statistiques de consommation électrique au coût réel.

### **CONSOMMATION D'EAU**

Les membres du conseil municipal ont pris connaissance des statistiques de consommation d'eau.

## **RAPPORT D'OUVERTURE DES SOUMISSIONS – RECONSTRUCTION DU PONCEAU DU RAPIDE SUD**

Le directeur général dépose le rapport d'ouverture des soumissions.

### **RAPPORT D'OUVERTURE DE SOUMISSIONS Sur invitation**

#### **Reconstruction d'un ponceau – Rang du Rapide Sud**

Ouverture des soumissions le mardi 22 août 2017, 14 h 15, au centre communautaire Charles-Henri Lapointe, 100 rue de la Fabrique, Sainte-Anne-de-la-Pérade, 2e étage.

Sont présents pour la municipalité : Jacques Taillefer, directeur général responsable de l'ouverture des offres et Richard Cossette, à titre de témoin.

NOM DE L'ENTREPRISE DATE ET HEURE DE RÉCEPTION	MONTANT AVANT TAXES	MONTANT AVEC TAXES
Pax Excavation Reçu le 22 août 2017, à 13 h 43	244 680,00 \$	281 320,83 \$
Construction et Pavage Boisvert Reçu le 22 août 2017, à 13 h 38	158 270,80 \$	181 971,85 \$

## **RAPPORT ANNUEL SUR LA GESTION DE L'EAU POTABLE**

Le directeur général dépose le « Rapport sur la gestion de l'eau potable 2016 ».

## **RAPPORT D'OUVERTURE DES SOUMISSIONS – ASPHALTAGE**

Le directeur général dépose le rapport d'ouverture des soumissions.

### **RAPPORT D'OUVERTURE DE SOUMISSIONS**

**Sur invitation**

**Pavage et pièces d'asphalte**

Ouverture des soumissions le mardi 5 septembre 2017, 14 h 15, au centre communautaire Charles-Henri Lapointe, 100 rue de la Fabrique, Sainte-Anne-de-la-Pérade, 2e étage.

Sont présents pour la municipalité : Jacques Taillefer, directeur général responsable de l'ouverture des offres et Maryse Bellemare, à titre de témoin.

Et les représentants des entreprises dont les noms figurent sur la liste des présences ci-jointe.

NOM DE L'ENTREPRISE DATE ET HEURE DE RÉCEPTION	MONTANT AVANT TAXES	MONTANT AVEC TAXES
Construction et pavage Portneuf inc. Reçu le 5 septembre 2017, à 10 h 24	123,89 \$	142,44 \$
Maskimo Reçu le 5 septembre 2017, à 11 h 52	110,00 \$	126,47 \$
Pavco inc. Reçu le 5 septembre 2017, à 13 h 16	200,00 \$	229,95 \$
Lebel Asphalte Reçu le 5 septembre 2017, à 13 h 42	95,80 \$	110,15 \$

## **ÉVALUATION ET RAPPORTS – SAE ET PISCINES**

Le directeur général dépose les rapports et les évaluations du Service d'animation estival et de l'opération de la piscine.

### **CORRESPONDANCE**

Les membres du conseil municipal ont pris connaissance de la correspondance reçue au cours du mois d'août 2017.

**2017.09.243**

### **SOCIÉTÉ D'HISTOIRE RÉGIONALE – ACHAT DE CALENDRIERS HISTORIQUES**

Il est proposé par Steve Massicotte et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser la dépense en vue de l'achat de cinq (5) calendriers historiques 2018, produits par « Appartenance Mauricie Société d'histoire régionale, pour un montant de 50 \$.

Adoptée.

**2017.09.244**

### **CAPSA – RENOUVELLEMENT DU PARTENARIAT**

CONSIDÉRANT QUE notre adhésion à la CAPSA prend fin cette année;

CONSIDÉRANT QUE nous considérons que les actions de la CAPSA sont importantes afin d'harmoniser les actions humaines aux enjeux de l'eau et de son écosystème;

CONSIDÉRANT QU'il est important que l'organisme puisse faire l'objet d'un financement à long terme;

Il est proposé par Germaine Leboeuf et résolu à l'unanimité des conseillers de renouveler l'entente de partenariat avec la CASPA, pour une période de quatre (4) ans, pour un montant de 2 000 \$ annuellement.

Adoptée.

**2017.09.245**

**BULLETIN DES CHENAUX – DEMANDE DE COMMANDITE**

CONSIDÉRANT QUE le Bulletin des Chenaux est le seul média papier s'adressant directement à la population de la MRC des Chenaux;

Il est proposé par Germaine Leboeuf et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser une dépense de 250 \$, à titre de commandite pour le spectacle-bénéfice du Bulletin des Chenaux.

Adoptée.

**2017.09.246**

**ASSOCIATION DES PERSONNES MALENTENDANTES DE LA MAURICIE – TOURNÉE**

CONSIDÉRANT QUE l'Association des personnes malentendantes de la Mauricie offre des services à la population de la Municipalité;

Il est proposé par Francis Perron et résolu à l'unanimité des conseillers de supporter l'Association des personnes malentendantes de la Mauricie dans leur tournée auprès de la population par la promotion de leurs activités et l'offre d'un local, ponctuellement, pour la rencontre de la population.

Adoptée.

**2017.09.247**

**TRAIN À GRANDE FRÉQUENCE – DEMANDE D'APPUI**

CONSIDÉRANT QUE Via Rail a déposé un projet de Train à Grande Fréquence (TGF) auprès du gouvernement du Canada pour le corridor Windsor-Québec, corridor le plus achalandé au Canada;

CONSIDÉRANT QUE ce projet vise à améliorer la qualité des services de transport ferroviaire de passagers, sa fréquence ainsi que sa fiabilité et qu'il aura un effet direct sur la rentabilité de la société Via Rail en attirant plus de clients tout en stimulant la croissance économique;

CONSIDÉRANT QUE le projet de Via Rail permet de créer plus d'options pour les connexions avec d'autres modes de transport comme les trains légers et les chemins de fer d'intérêts locaux;

CONSIDÉRANT QUE le projet de Via Rail permet l'accès aux centres des villes du réseau ferroviaire, ce qui maximise sa pertinence, son efficacité et sa fréquentation;

CONSIDÉRANT QUE le projet de Via Rail augmente les connexions avec les petites collectivités et accroît le transport collectif interurbain en plus d'accroître les services sur les lignes utilisées actuellement;

CONSIDÉRANT QUE ce projet nécessite une contribution financière importante de la part du Gouvernement du Canada mais également des investissements du secteur privé;

CONSIDÉRANT QUE le tracé du projet au Québec, entre les villes de Montréal et Québec, fait consensus pour la rive nord du Saint-Laurent avec un

arrêt à Trois-Rivières tout en assurant un repositionnement du transport ferroviaire de passagers sur la rive sud du Saint-Laurent faisant de Drummondville un « hub » qui permettra de développer davantage le transport interurbain sur la rive sud du Saint-Laurent;

CONSIDÉRANT QUE ce projet permet l'augmentation des services voyageurs interurbains ce qui entraînera une diminution marquée des émissions de gaz à effet de serre du secteur des transports, soutenant ainsi concrètement les orientations et objectifs environnementaux du Gouvernement du Canada suite à la signature du Protocole de Paris;

CONSIDÉRANT QUE le projet de Via Rail correspond aux priorités du Gouvernement du Canada au niveau des infrastructures des réseaux de transport collectif;

Il est proposé par Steve Massicotte et résolu à l'unanimité des conseillers que la Municipalité de Sainte-Anne-de-la-Pérade appuie le projet de Train à Grande Fréquence (TGF) de Via Rail, demande au Gouvernement du Canada d'appuyer financièrement le projet de TGF de Via Rail, demande au Gouvernement du Canada d'inscrire le TGF de Via Rail sur la liste des projets d'infrastructures prioritaires pour le Québec, au même titre que le projet de Réseau électrique de Montréal (REM), demande aux gouvernements du Canada et du Québec de s'assurer que les projets de TGF de Via Rail et de REM de la Caisse de dépôt et placement du Québec (CDPQ) soient arrimés de façon à permettre à l'utilisateur d'avoir un accès direct et rapide à la Gare Centrale de Montréal et aux principaux pôles de Montréal.

Que copie de cette résolution soit envoyée à monsieur Marc Garneau, ministre des Transports du Canada, à monsieur François-Philippe Champagne, député de Saint-Maurice-Champlain et ministre du Commerce international et à monsieur Laurent Lessard, ministre des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des Transports du Québec.

Adoptée.

2017.09.248

#### **CORPORATION DU PARC DE LA RIVIÈRE BATISCAN – PROTOCOLE D'ENTENTE DE PARTENARIAT**

CONSIDÉRANT QUE la MRC des Chenaux a adopté une résolution indiquant son intention de participer au financement des opérations du Parc de la rivière Batiscan;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Sainte-Anne-de-la-Pérade a pris connaissance du protocole entre la MRC des Chenaux et le Parc de la rivière Batiscan;

Il est proposé par Nancy Benoît et résolu à l'unanimité des conseillers que la municipalité de Sainte-Anne-de-la-Pérade approuve le protocole conclu entre la MRC des Chenaux et le parc de la rivière Batiscan et que la Municipalité de Sainte-Anne-de-la-Pérade accepte de participer au financement demandé et prévu au dit protocole.

Adoptée.

2017.09.249

#### **PERSONNEL ARÉNA – EMBAUCHE**

CONSIDÉRANT QUE les activités de l'aréna seront en hausse cette année et que le restaurant a besoin de personnel afin de combler les besoins;

Il est proposé par Steve Massicotte et résolu à l'unanimité des conseillers d'embaucher Érika Morin à titre de Préposé au restaurant de l'aréna et que les

conditions de travail soit celles prévues à la convention collective régissant les employés de la municipalité.

Adoptée.

**2017.09.250**

**CALENDRIER DES SÉANCES DU CONSEIL 2017 – MODIFICATION DE LA RÉOLUTION 2016.12.237**

CONSIDÉRANT QUE lors de l'adoption de la résolution 2016.12.237 une séance ordinaire du conseil municipal avait été prévue pour le 30 octobre;

CONSIDÉRANT QU'aucune séance ordinaire du conseil ne peut se tenir dans les 30 jours précédents une élection générale;

Il est proposé par Adam Perreault et résolu à l'unanimité des conseillers de modifier la résolution 2016.12.237 en supprimant la séance du conseil prévue le 30 octobre 2017 et en ajoutant une séance ordinaire du conseil le 13 novembre 2017.

Adoptée.

**2017.09.251**

**FONDATION CHARLES-HENRI-LAPOINTE – TOURNOI DE GOLF – PARTICIPATION**

CONSIDÉRANT QUE la Fondation Charles-Henri-Lapointe est un organisme qui offre des bourses d'études aux jeunes de la municipalité;

Il est proposé par Steve Massicotte et résolu à l'unanimité des conseillers d'acheter un billet au coût de 90 \$ pour le tournoi de golf de la Fondation Charles-Henri-Lapointe qui se tiendra le 9 septembre prochain et d'autoriser le directeur général à représenter la Municipalité à cet événement.

Adoptée.

**CONTRAT ET APPELS D'OFFRES**

**2017.09.252**

**RECONSTRUCTION DU PONCEAU DU RAPIDE SUD – REJET DES SOUMISSIONS ET RETOUR EN APPEL D'OFFRES**

CONSIDÉRANT QUE lors de l'ouverture des soumissions, la plus basse soumission conforme était de 158 270,80 \$, avant toutes les taxes applicables et que l'évaluation de l'ingénieur Joanes Dorsali, pour la réalisation des travaux, était de 80 000 \$;

CONSIDÉRANT QUE l'écart serait justifié par une augmentation drastique des coûts du ponceau;

Il est proposé par Adam Perreault et résolu à l'unanimité des conseillers de rejeter toutes les soumissions reçues et de retourner en appel d'offres selon les nouvelles spécifications de l'ingénieur, et que cet appel d'offres soit fait sur invitation par le directeur général après le recensement de firmes pouvant réaliser les travaux dans la région.

Adoptée.

**2017.09.253**

**ASPHALTAGE ET PIÈCES D'ASPHALTE – OCTROI DU CONTRAT**

Il est proposé par Steve Massicotte et résolu à l'unanimité des conseillers de retenir le plus bas soumissionnaire conforme, soit la firme Lebel Asphalte à un prix de 98,50 \$ la tonne métrique, posée et compactée, et d'autoriser le directeur général à dépenser une somme maximale de 99 999 \$ pour ce contrat puisque l'appel d'offres a été fait sur invitation.

Adoptée.



2017.09.254

**ATELIER DU PATRIMOINE – COUPOLE DE VENTILATION POUR LE TOIT DE L'HÔTEL DE VILLE – ACCEPTATION DE LA SOUMISSION**

CONSIDÉRANT QUE la municipalité désire conserver le cachet historique lors des rénovations de son hôtel de ville;

CONSIDÉRANT QUE les coupoles de ventilation suggérées par l'entrepreneur ne concordent pas avec le cachet de l'édifice;

Il est proposé par Nancy Benoît et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter la soumission de « Atelier du patrimoine du Québec » pour la fabrication de cinq (5) coupoles de ventilation inspirées des exemples patrimoniaux déjà en place au coût de 7 410 \$, avant toutes les taxes applicables, incluant la livraison.

Adoptée.

2017.09.255

**TUILE DE L'ENTRÉE DE L'ARÉNA – ACCEPTATION DE LA SOUMISSION**

Il est proposé par Adam Perreault et résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter la soumission de Déco Surface – Tapis Gagnon enr. afin d'enlever, nettoyer et installer 450 pieds carrés de tuile de vinyle dans l'entrée de l'aréna pour un montant de 740 \$, avant toutes les taxes applicables.

Adoptée.

**AVIS DE MOTION**

**RÈGLEMENT ABROGEANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 2005-239 FIXANT LA RÉMUNÉRATION DU PERSONNEL ÉLECTORAL LORS D'ÉLECTION MUNICIPALE**

La conseillère Germaine Leboeuf présente et donne avis de motion de l'adoption, à une séance ultérieure, d'un règlement abrogeant le règlement 2005-239 fixant la rémunération du personnel électoral lors d'élection municipale.

**ADOPTION DE RÈGLEMENT**

Aucun point.

**SÉCURITÉ PUBLIQUE**

Aucun point.

**TRAVAUX PUBLICS**

Aucun point.

**HYGIÈNE DU MILIEU**

Aucun point.

**URBANISME, DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET MISE EN VALEUR DU TERRITOIRE**

Aucun point.

**LOISIRS ET CULTURE (BIBLIOTHÈQUE, CENTRE COMMUNAUTAIRE, ARÉNA, PARC ET LOISIRS)**

**2017.09.256 PROGRAMMATION DES LOISIRS D'AUTOMNE – COURS D'ESPAGNOL – DEMANDE DE TARIF RÉDUIT**

Il est proposé par Adam Perreault et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser la reconduction de la tarification à tarif d'OBNL pour la dispense de cours d'espagnol au centre communautaire Charles-Henri Lapointe.

Adoptée.

**2017.09.257 FÊTE D'HALLOWEEN – AUTORISATION DE LA DÉPENSE**

Il est proposé par Adam Perreault et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser la dépense de 500 \$, avant toutes les taxes applicables et les frais de déplacement de 106 \$ pour la présentation du spectacle « Les monstres du jardin de madame Pissenlit » de la troupe « Les ateliers du Pissenlit » pour la fête d'Halloween, le 31 octobre prochain.

Adoptée.

**2017.09.258 SOIRÉE RECONNAISSANCE DES BÉNÉVOLES – AUTORISATION DE LA DÉPENSE**

Il est proposé par Steve Massicotte et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser une dépense maximale de 4 500 \$ pour l'organisation de la « Fête des bénévoles ».

Adoptée.

**2017.09.259 FORMATION D'ASSISTANTE SAUVETEUSE D'EMMY GOYETTE – AUTORISATION DU REMBOURSEMENT**

CONSIDÉRANT QUE Emmy Goyette a complété sa deuxième saison comme sauveteuse à la piscine municipale;

CONSIDÉRANT QUE la politique de la Municipalité est de payer les frais de formation pour les employés de la piscine qui complète deux années de services;

Il est proposé par Francis Perron et résolu à l'unanimité des conseillers rembourser les frais de formation d'Emmy Goyette qui s'élèvent à 613,17 \$.

Adoptée.

**2017.09.260 PROJET D'ANIMATION À LA BIBLIOTHÈQUE ARMAND-GOULET – AUTORISATION DE LA DÉPENSE**

Il est proposé par Steve Massicotte et résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser la dépense de 325,65 \$ incluant les taxes et frais de déplacement de Julie Bécharde pour la présentation d'une animation à la bibliothèque municipale le 10 octobre prochain.

Adoptée.

**DIVERS**

Aucun point.

## **PÉRIODE DE QUESTIONS GÉNÉRALES (15 minutes)**

Aucune question du public.

## **RAPPORT DES COMITÉS**

- Travaux en cours (hôtel de ville, centre récréatif et caserne – Service de prévention des incendies)
- Fêtes du 350e.

**2017.09.261**

## **LEVÉE OU AJOURNEMENT DE LA SÉANCE**

L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Germaine Leboeuf et résolu à l'unanimité, que la présente séance soit levée à 20 h 20.

Adoptée.

À moins d'avis contraire, la mairesse s'est abstenue de faire usage de son droit de vote.

\_\_\_\_\_  
Diane Aubut  
Mairesse

\_\_\_\_\_  
Jacques Taillefer  
Directeur général et secrétaire-trésorier

Je, Diane Aubut, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

\_\_\_\_\_  
Diane Aubut, mairesse